



Disparition du père de mon fils

Par **Iya0059**, le **31/01/2013** à **16:09**

Bonjour, Suite à des violences pour lesquelles j'ai porté plainte, je me suis séparée du père de mon fils. Il a eu l'interdiction de m'approcher pendant deux ans et de la prison avec sursis. Il a disparu de notre vie, puis j'ai appris qu'il était en prison pour des violences sur une autre femme. J'ai demandé au JAF l'autorité parentale exclusive, que j'ai obtenue et le père, sorti de prison et réapparu à l'audience, a demandé un droit de visite de 6 mois en point rencontre qu'il a obtenu. Il a honoré le droit de visite durant les 6 mois, puis nous avons signé une convention transitoire sur les mêmes bases dans l'attente d'une prochaine audience que le père est censé avoir demandé. Or, il ne s'est pas présenté au 2 derniers rendez vous, ne répond pas aux messages du point rencontre ni aux mails que je lui est envoyé (seul contact que j'ai avec lui, je ne connais ni son numéro, ni son adresse). La convention est donc annulée. J'aimerais savoir ce qui lui est arrivé et souhaiterait éliminer les pistes "prison" et "décès". Quelles démarches puis je faire pour avoir réponse à ces questions ? Merci par avance pour votre réponse.

Par **Iya0059**, le **19/02/2013** à **10:52**

Bonjour, N'ayant eu aucun retour via ce site, je suis finalement parvenue à trouver un élément de réponse ailleurs, qui pourrait intéresser d'autres personnes. Il faut faire une RIF, Recherche dans l'Intérêt des Familles, document à télécharger sur le net et envoyer à la préfecture, qui se charge de faire les recherches.